

Décision

Générale

colonial

Décision n° 812 24 aout 1951

n° 812 24

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 10 du 01/09/1951

Date de publication

24 août 1951

Date du numéro

1 septembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé à solde entière de trois mois, pour compter du 1er septembre 1951, est accordé à M. Gaye Waberi, infirmier du cadre local, 9° échelon, en service à l'Hôpital Principal de Djibouti.